

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/07/2024 - 25997 - 2018 B 05354 - 840 214 530 - 2N FRANCE

certifié conforme à l'original

DocuSigned by:

Ray Mauritsson

69E8D2758671412...

2N FRANCE

42-46 AVENUE
ARISTIDE BRIAND
ARISTIDE BRIAND
92220 BAGNEUX

COMPTES ANNUELS

Arrêtés au 31/12/2023

ACOFI

ASSISTANCE
COMPTABILITÉ
FIDUCIAIRE



Entreprise socialement Responsable certifiée RSE ; n'imprimez que le nécessaire.

2N FRANCE

42-46 AVENUE ARISTIDE BRIAND ARISTIDE BRIAND 92220 BAGNEUX

2N FRANCE

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0) Actif immobilisé Frais d'établissement Recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes Participations évaluées selon mise en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances . Fournisseurs débiteurs . Personnel . Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires . Autres Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités Instruments financiers à terme et jetons détenus Charges constatées d'avance					
	138 161		138 161	119 135	19 026
	11 319		11 319		11 319
	7 500		7 500		7 500
	533		533		533
	2 808		2 808	4 837	- 2 029
	164 499		164 499	162 098	2 401
TOTAL (II)	324 820		324 820	286 070	38 750
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	324 820		324 820	286 070	38 750

2N FRANCE

42-46 AVENUE ARISTIDE BRIAND ARISTIDE BRIAND 92220 BAGNEUX

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	65 793	30 049	35 744
Résultat de l'exercice	35 884	35 744	140
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	112 677	76 793	35 884
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	14 388	8 156	6 232
TOTAL (III)	14 388	8 156	6 232
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 895	20 829	- 7 934
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	94 510	97 071	- 2 561
. Organismes sociaux	76 314	70 776	5 538
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 262	4 197	3 065
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 886		1 886
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 887	8 249	- 3 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	197 755	201 121	- 3 366
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	324 820	286 070	38 750

2N FRANCE

Compte de résultat

2N FRANCE

42-46 AVENUE ARISTIDE BRIAND ARISTIDE BRIAND 92220 BAGNEUX

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services		891 488	891 488	697 802	193 686	27,76
Chiffres d'affaires Nets		891 488	891 488	697 802	193 686	27,76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			16 900	4 771	12 129	254,22
Autres produits			87	1 065	- 978	-91,83
Total des produits d'exploitation (I)			908 476	703 638	204 838	29,11
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			131 720	96 359	35 361	36,70
Impôts, taxes et versements assimilés			8 043	11 864	- 3 821	-32,21
Salaires et traitements			491 035	377 415	113 620	30,10
Charges sociales			217 064	170 744	46 320	27,13
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			6 232		6 232	N/S
Autres charges			1	2	- 1	-50,00
Total des charges d'exploitation (II)			854 094	656 384	197 710	30,12
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			54 382	47 255	7 127	15,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				274	- 274	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				274	- 274	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				-274	274	-100
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			54 382	46 981	7 401	15,75

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	18 498	11 237	7 261	64,62
Total des Produits (I+III+V+VII)	908 476	703 638	204 838	29,11
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	872 592	667 894	204 698	30,65
RESULTAT NET	35 884	35 744	140	0,39
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

2N FRANCE

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 324 819,52 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 35 883,61 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/04/2024 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une opération au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieur à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**Engagements retraites:

L'engagement d'indemnité de départ en retraite a été comptabilisé, son montant est de 14 387.89 euros.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis tenant en compte les éléments suivants :

Paramètres propres à chacun des salariés de la société (Age à la clôture, ancienneté, statut, salaire brut annuel) données spécifiques à la société (convention collective, taux de rotation prévisionnel du personnel) données autres (table de mortalité INSEE 2022, âge de départ à la retraite entre 65 et 67 ans).

Cet engagement intègre un taux de charges sociales de 48% pour les cadres.

Engagement financier - garantie ou passifs éventuels - engagement de crédit-bail

Néant

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Informations complémentaires sur le bilan actif

La société 2N France est filiale de 2N telekomunikace. Il figure dans les comptes clients une créance de 138 160.51 euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

Provisions = 14 388

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	8 156	6 232			14 388
TOTAL	8 156	6 232			14 388

Etat des dettes = 197 755

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 895	12 895		
Dettes fiscales & sociales	184 859	184 859		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	197 755	197 755		

Charges à payer par postes du bilan = 150 806

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	12 895
Dettes fiscales & sociales	137 911
Autres dettes	
TOTAL	150 806

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 891 488

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	891 488	100,00 %
TOTAL	891 488	100.00 %

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 250
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	1 250

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 150 806

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues(40810000)	9 895
Prov ndf(40810100)	3 000
TOTAL	12 895

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(42820000)	41 571
Pers autres charges à payer(42860000)	52 939
Org.soc. congés à payer(43820000)	18 317
Org.soc. autres charges à payer(43860000)	23 822
Cfe 2021(44861000)	1 263
TOTAL	137 911

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	19 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	891 488	697 802	423 513	269 600	265 911
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	60 614	44 514	25 822	16 433	15 947
c) Impôt sur les bénéfices	18 498	11 237	7 463	4 601	4 465
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	42 116	33 277	18 359	11 832	11 482
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	35 884	35 744	7 735	11 832	11 482
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	421	333	184	118	115
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	359	357	77	118	115
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	5	5	3	2	1
b) Montant de la masse salariale	491 035	377 415	237 779	148 951	126 756
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	217 064	170 744	109 939	64 706	53 722

2N FRANCE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000,00 euros
42 - 46, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux
RCS Nanterre 840 214 530

Procès-verbal des décisions de l'associé unique

La société de droit tchèque 2N TELEKOMUNIKACE a.s , associé unique de la société 2N FRANCE, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) 2023,
- rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes de l'exercice 2023,

a pris les décisions suivantes portant sur les points suivants:

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice.

Première décision- Approbation des comptes annuels

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 35 883,61 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique donne en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision- Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter en totalité le résultat bénéficiaire de l'exercice, d'un montant de 35 884 €, au compte report à nouveau, portant le solde de ce compte à 101 677 €.

Fait à Prague

Le 22 mai 2024

Signature de l'associé unique
2N TELEKOMUNIKACE a.s

Fredrik Sjöstrand

Chairman of the BoD

DocuSigned by:
Fredrik Sjöstrand
2E936BCDA41D46F...

Martin Andersen

member of the BoD

DocuSigned by:
Martin Andersen
C381125CCAC048E...

Oldřich Stejkal

member of the BoD

DocuSigned by:
Oldřich Stejkal
D3B33FD7B79B49A...



Crowe HAF

16 rue Camille Pelletan
92300 Levallois-Perret (Paris)

Tél +33 (0)1 41 05 98 40

Fax +33 (0)1 45 19 72 18

contact@crowe-haf.fr

www.crowe-haf.fr

2N FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

42, Avenue Aristide Briand

92220 – BAGNEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris / Ile-de-France
SAS au capital de 525 200 € - RCS Nanterre B 413 817 743 - Siret 41381774300078 - TVA intracommunautaire FR 02 413 817 743

Crowe HAF est membre de Crowe Global, association de droit Suisse (« verein »). Chaque membre de Crowe Global est une entité juridique distincte et indépendante.
Crowe HAF et ses affiliés ne sont pas responsables des actes ou omissions de Crowe Global ou de tout autre membre de Crowe Global. Crowe Global ne fournit aucun service professionnel et n'a pas de participation ou de lien capitalistique dans.
© 2023 Crowe HAF

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS



Crowe HAF
16 rue Camille Pelletan
92300 Levallois-Perret (Paris)
Tél +33 (0)1 41 05 98 40
Fax +33 (0)1 45 19 72 18
contact@crowe-haf.fr
www.crowe-haf.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

2N FRANCE

42, Avenue Aristide Briand
92220 – BAGNEUX

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2N FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative,

il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret, le 22 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Crowe HAF
Membre de Crowe Global

DocuSigned by:
Marc de Prémare
E8BC9D03CF054D8...

Marc de Prémare

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 2N FRANCE pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 53 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	324 819,52 Euros
chiffre d'affaires	891 488,08 Euros
résultat net comptable	35 883,61 Euros

Fait à CRETEIL
Le 09/04/2024

Signature de l'expert-comptable

Cyril DESCHENES

Cabinet ACOFI CRETEIL

2N FRANCE

42-46 AVENUE ARISTIDE BRIAND ARISTIDE BRIAND 92220 BAGNEUX

2N FRANCE

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	138 161		138 161	119 135	19 026
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	11 319		11 319		11 319
. Personnel	7 500		7 500		7 500
. Organismes sociaux	533		533		533
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 808		2 808	4 837	- 2 029
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	164 499		164 499	162 098	2 401
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	324 820		324 820	286 070	38 750
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	324 820		324 820	286 070	38 750

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	65 793	30 049	35 744
Résultat de l'exercice	35 884	35 744	140
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	112 677	76 793	35 884
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	14 388	8 156	6 232
TOTAL (III)	14 388	8 156	6 232
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 895	20 829	- 7 934
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	94 510	97 071	- 2 561
. Organismes sociaux	76 314	70 776	5 538
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 262	4 197	3 065
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 886		1 886
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 887	8 249	- 3 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	197 755	201 121	- 3 366
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	324 820	286 070	38 750

2N FRANCE

42-46 AVENUE ARISTIDE BRIAND ARISTIDE BRIAND 92220 BAGNEUX

2N FRANCE

Compte de résultat

2N FRANCE

42-46 AVENUE ARISTIDE BRIAND ARISTIDE BRIAND 92220 BAGNEUX

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services		891 488	891 488	697 802	193 686	27,76
Chiffres d'affaires Nets		891 488	891 488	697 802	193 686	27,76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			16 900	4 771	12 129	254,22
Autres produits			87	1 065	- 978	-91,83
Total des produits d'exploitation (I)			908 476	703 638	204 838	29,11
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			131 720	96 359	35 361	36,70
Impôts, taxes et versements assimilés			8 043	11 864	- 3 821	-32,21
Salaires et traitements			491 035	377 415	113 620	30,10
Charges sociales			217 064	170 744	46 320	27,13
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			6 232		6 232	N/S
Autres charges			1	2	- 1	-50,00
Total des charges d'exploitation (II)			854 094	656 384	197 710	30,12
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			54 382	47 255	7 127	15,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				274	- 274	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				274	- 274	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				-274	274	-100
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			54 382	46 981	7 401	15,75

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	18 498	11 237	7 261	64,62
Total des Produits (I+III+V+VII)	908 476	703 638	204 838	29,11
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	872 592	667 894	204 698	30,65
RESULTAT NET	35 884	35 744	140	0,39
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

2N FRANCE

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 324 819,52 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 35 883,61 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/04/2024 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une opération au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieur à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**Engagements retraites:

L'engagement d'indemnité de départ en retraite a été comptabilisé, son montant est de 14 387.89 euros.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis tenant en compte les éléments suivants :

Paramètres propres à chacun des salariés de la société (Age à la clôture, ancienneté, statut, salaire brut annuel) données spécifiques à la société (convention collective, taux de rotation prévisionnel du personnel) données autres (table de mortalité INSEE 2022, âge de départ à la retraite entre 65 et 67 ans).

Cet engagement intègre un taux de charges sociales de 48% pour les cadres.

Engagement financier - garantie ou passifs éventuels - engagement de crédit-bail

Néant

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Informations complémentaires sur le bilan actif

La société 2N France est filiale de 2N telekomunikace. Il figure dans les comptes clients une créance de 138 160.51 euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

Provisions = 14 388

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	8 156	6 232			14 388
TOTAL	8 156	6 232			14 388

Etat des dettes = 197 755

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 895	12 895		
Dettes fiscales & sociales	184 859	184 859		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	197 755	197 755		

Charges à payer par postes du bilan = 150 806

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 895
Dettes fiscales & sociales	137 911
Autres dettes	
TOTAL	150 806

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 891 488

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	891 488	100,00 %
TOTAL	891 488	100.00 %

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 250
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	1 250

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 150 806

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues(40810000)	9 895
Prov ndf(40810100)	3 000
TOTAL	12 895

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(42820000)	41 571
Pers autres charges à payer(42860000)	52 939
Org.soc. congés à payer(43820000)	18 317
Org.soc. autres charges à payer(43860000)	23 822
Cfe 2021(44861000)	1 263
TOTAL	137 911

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	19 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	891 488	697 802	423 513	269 600	265 911
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	60 614	44 514	25 822	16 433	15 947
c) Impôt sur les bénéfices	18 498	11 237	7 463	4 601	4 465
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	42 116	33 277	18 359	11 832	11 482
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	35 884	35 744	7 735	11 832	11 482
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	421	333	184	118	115
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	359	357	77	118	115
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	5	5	3	2	1
b) Montant de la masse salariale	491 035	377 415	237 779	148 951	126 756
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	217 064	170 744	109 939	64 706	53 722